

Réf: Dossier N° : 55002

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « COMPAGNIE IVOIRIENNE DE TRANSIT ET DE TRANSPORT EN AFRIQUE » en abrégé «CITTA »

Siège social : ABIDJAN - COCODY RIV. PALMERAIE non loin de la
DGI Rte de bingerville, 28 BP 1080 ABIDJAN 28

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24 Sept 2018, et enregistrés au CEPICI le 02 Oct 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « COMPAGNIE IVOIRIENNE DE TRANSIT ET DE
TRANSPORT EN AFRIQUE » en abrégé «CITTA ».

Objet: commissionnaire agréée en douane, divers.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 2 000 000 F CFA divisé en Quatre Cents (400) Parts Sociales de Cinq Mille (5.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 400 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - COCODY RIV. PALMERAIE non loin de la DGI
Rte de bingerville, 28 BP 1080 ABIDJAN 28

GERANT: Monsieur KOUAME KOUASSI MEDARD.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-25806 du 02/10/2018 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°23207 du 02/10/2018

Pour Avis

Le CEPICI

